

Aide / Séniors

## LE DÉPARTEMENT VOTE L'AIDE À L'ACQUISITION D'UNE ALARME ANTI-INTRUSION

L'aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion pour les plus de 65 ans a été adoptée ce jeudi 14 octobre 2021 par l'Assemblée départementale. Votée à l'occasion de la première décision modificative, cette aide de 300 euros étoffe les dispositifs de sécurité proposés par le Département et constitue le premier engagement tenu du début de second mandat.

**Publié le 14 octobre 2021**

Le Conseil départemental de l'Oise a voté ce jeudi 14 octobre une **nouvelle aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion pour les plus de 65 ans** dès ce mois d'octobre 2021. Il s'agit d'un **acte fort en faveur des séniors**, majoritairement victimes des cambriolages ou des tentatives de cambriolages, et qui peuvent ressentir, surtout lorsqu'ils sont isolés, un grand sentiment d'insécurité. Il s'agit également du **premier engagement de campagne tenu par la majorité départementale** en début de second mandat comme le souligne Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise.

**LE CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
S'ENGAGE**



**pour la sécurité des + de 65 ans**



**AIDE DE 300€**

pour l'acquisition d'une alarme anti-intrusion.

Plus d'informations et inscriptions au

**03 44 82 60 60** ou sur **OISE.FR**

**SÉCURITÉ, PROXIMITÉ, EFFICACITÉ**



*Ce dispositif est la première traduction concrète des engagements que nous avons pris en direction des Oisiens lors des dernières élections départementales, rappelle la Présidente. Ce dispositif à la fois simple, souple, universel, permet à chaque foyer de l'Oise ou réside une personne de plus de 65 ans de sécuriser sa résidence principale. En apportant cette aide, nous réaffirmons que la sécurité est la première des libertés. Nous montrons ainsi notre détermination à lutter, en proximité, avec efficacité, contre la délinquance. Ce dispositif s'intègre, enfin, dans l'ambition « Oise Sécurité » portée par notre Assemblée et qui fait de notre collectivité un Département à la pointe de ces questions.*

**Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise**

## LA SÉCURITÉ, UN ENGAGEMENT DURABLE

En effet, ce dispositif s'inscrit dans **un engagement durable dans le domaine de la sécurité**. Depuis 2015, le Département démontre sa **détermination à agir sur la prévention** des faits délictueux. Le

### Plan Oise Vidéoprotection

a déjà permis l'installation de 2 864 caméras dans 206 collectivités dont 42% de moins de 1 500 habitants. Il permet aux communes rurales de lutter à armes égales avec les agglomérations face à la délinquance et à l'insécurité. Ce dispositif phare du premier mandat est complété par **une aide à l'équipement des polices municipales**. D'autres dispositifs, mis en place par la collectivité, s'attachent également à **sécuriser les plus vulnérables**, comme

### Oise Urgences Séniors

et la

### Téléassistance

, désormais complété par la nouvelle

### aide à l'acquisition d'une alarme anti-intrusion pour les séniors

## UNE AIDE SANS CONDITION DE RESSOURCES

Pour s'adresser aux plus modestes mais aussi aux classes moyennes de la population qui ont trop rarement accès aux dispositifs d'aide publique, la collectivité a fait le choix d'attribuer cette **nouvelle aide sans condition de ressources**.

Ainsi pour bénéficier de l'aide à alarme anti-intrusion, il faut être âgé de **65 ans et plus** et avoir sa **résidence principale dans l'Oise**. Il faut également faire **l'acquisition d'une alarme anti-intrusion auprès d'un commerçant ou d'un électricien de l'Oise**.

La demande s'effectue simplement auprès des services du Conseil départemental à partir d'une plateforme dédiée ou du **numéro départemental Allo Oise Séniors au 03 44 82 60 60.**

**PLUS D'INFORMATIONS SUR L'AIDE À L'ACQUISITION D'UNE ALARME ANTI-INTRUSION**